
[Tout savoir sur la collecte de vos déchets](#)



L'évolution rapide des technologies et des normes en matière de valorisation et de recyclage des déchets incite les collectivités et établissements publics à gérer ces questions à une échelle pertinente.

La Métropole permet la mise en commun des moyens humains et techniques pour améliorer l'efficacité de la collecte tout en encourageant le tri sélectif et les comportements écocitoyens.

Elle préconise des actions concrètes :

En application de ces statuts, a été mis en place un "pôle de la maîtrise des déchets et d'éducation à l'environnement".

Ce pôle, composé de 200 agents, a pour mission d'assurer la collecte des déchets mais aussi la distribution des sacs et des bacs, l'entretien du matériel et des installations, et la gestion du personnel.

- **Une collecte et un traitement des déchets efficaces : élaboration d'un schéma global, circuits de collecte adaptés aux besoins des usagers, mise aux normes des équipements obsolètes...**
- **L'amélioration du tri sélectif : développement du tri sélectif des déchets par les habitants par une information ciblée et des conseils personnalisés,**
- **Une action sur les [comportements des citoyens-consommateurs](#) : en éduquant et associant les habitants dès le plus jeune âge.**

-
- [Comment valoriser mes contenants en verre ?](#)
 - [Que faire de vos encombrants ?](#)
 - [Les consignes de tri](#)
 - [Collecte du textile, linge et chaussures](#)
 - [Les lampes et le recyclage](#)
 - [L'usine VESTA](#)

Liens transversaux de livre pour Tout savoir sur la collecte de vos déchets

- [Comment valoriser mes contenants en verre ? ›](#)